



PROCES VERBAL
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 AVRIL 2026

DÉPARTEMENT : DORDOGNE

Séance du : 09.04.2026

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 16

Procurations : 3

Date de convocation : 02.04.2026

L'an deux mille vingt- six, le neuf du mois d'avril à dix-neuf heures.

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans l'enceinte de la salle du Conseil de la mairie, place Roger Gauthier, sous la présidence de Madame FOLGADO Violette, Maire.

Présents : Mmes et Mrs Violette FOLGADO, Stéphanie LASCAUD, Ludivine ALANOT, Pascal ROYERE, Frédérique PRADELLOU, Jean-Claude ARNAUD, Mme DUDOGNON Annick, Jérôme DORIZON, Fabien DEBYSER, David UGER, Clothilde PHILIPPY, Quentin COUSIN, Quentin AUTEF, Cécile AUTEF, Emmanuelle DUCHER, Guillaume HABENS.

Pouvoirs : M Richard PRUNAC donne pouvoir à Mme Frédérique PRADELLOU, Mme Delphine GIAT donne pouvoir à Mme Stéphanie LASCAUD et M. VADILLO Floran donne son pouvoir à Mme DUCHER Emmanuelle.

Excusés : M Richard PRUNAC, Mme Delphine GIAT et M. Floran VADILLO.

Madame LASCAUD Stéphanie, a été désignée secrétaire de séance.

**Madame la Maire ouvre la séance à 19h03 et constate que le quorum est atteint.
Elle donne ensuite lecture des pouvoirs reçus.**

Madame la Maire invite l'assemblée à passer à l'examen de l'ordre du jour.

Le procès-verbal du 31 mars 2026 est approuvé à l'unanimité des membres présents (19 voix pour).

Aucunes interrogations du conseil municipal.

Madame la Maire procède ensuite à la lecture du projet de délibération n° 2026-25.

**1- DÉLIBÉRATION N°2026-25 : DÉTERMINATION DU NOMBRES
D'ADMINISTRATEURS ET MEMBRES AU CCAS**

VU le Code général des collectivités territoriales (articles L123-1 à L123-6),
VU la nécessité d'assurer le fonctionnement du CCAS de la commune de Razac-sur-l'Isle,

CONSIDERANT que la maire assure la présidence du CCAS.

CONSIDERANT que l'élection des membres élus se feront à la proportionnelle, soit trois (4) élus de la Liste Initiative Citoyenne Razacoise, et un (1) élu de la Liste Razac s'engage pour l'Avenir.

Article 1 : Désignation des membres élus au sein du conseil municipal

DECIDE de désigner comme membres élus du CCAS, pour la durée du mandat :

Nom et Prénom	Fonction / Qualité
Frédérique PRADELLOU	Adjointe
Delphine GIAT	Conseiller municipal
Annick DUDOGNON	Conseiller municipal
David UGER	Conseiller municipal
Guillaume HABENS	Conseiller municipal

(Ces 5 membres sont proposés par le conseil municipal parmi les 19 conseillers.)

Article 2 : Nomination des personnalités extérieures

DECIDE de nommer comme membres du CCAS, pour la durée du mandat :

Nom et Prénom	Fonction / Organisme représenté
Mme BASSOTTO Bernadette	UDAF
Mme MAURY Emilie	Directrice de l'EHAPD la compassion
Mme DOUCET Alice	Membre de l'association APER
Mme VAN DE PUTTE Marie	Association ARTEEC
Mme LAURENT Carole	Cheffe de service PMI

Ainsi fait et délibéré le, selon vote ci-après :

Voix pour : 19
Voix contre : 0
Abstentions : 0

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité, le nombre d'administrateurs et membres au CCAS.

2- QUESTIONS DIVERSES


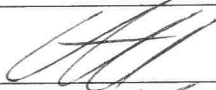



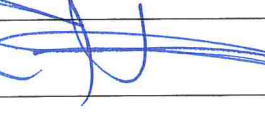
À la demande de Monsieur HABENS, le prochain Conseil d'Administration sera le 22 avril à 20h.
M. UGER annonce qu'il sera absent jusqu'au 24 avril 2026.

L'ordre du jour étant clos, Madame la Maire lève la séance à : 19h15.



Pour la délibération N° 2026-25 :

Mme FOLGADO Violette	
Mme LASCAUD Stéphanie	
M. PRUNAC Richard	
M. ALANOT Ludivine	
M. ROYERE Pascal	
Mme PRADELLOU Frédérique	
M. ARNAUD Jean-Claude	
Mme DUDOGNON Annick	
Mme GIAT Delphine	Ben pour pourrir
M. DORIZON Jérôme	
M. UGER David	
M. DEBYSER Fabien	

Mme PHILIPPY Clothilde	
M.COUSIN Quentin	
M.AUDEF Quentin	
Mme AUDEF Cécile	
M. VADILLO Floran	
M.HABENS Guillaume	par délégation 
Mme DUCHER Emmanuelle	